

## RÉUNION PUBLIQUE DES CONSEILS DE QUARTIER LA FOURCHE GUY MOQUET ET

### EPINETTES – BESSIÈRES

Le 16 octobre 2023, à 19 h 00

École élémentaire du Sacré-Cœur – 36 rue Dautancourt, 75017 Paris

### **Embellir votre quartier :**

### **Point d'avancement sur l'aménagement de la rue Dautancourt en « rue aux écoles ».**

#### **Étaient présents :**

- Geoffroy BOULARD, Maire du 17<sup>e</sup> arrondissement
- Philippe GUERRE, Adjoint au Maire, chargé des animations, des événements, de la vie associative et des métiers d'arts. Correspondante de défense. Chargé du CQ La Fourche Guy – Môquet
- Christophe LEDRAN, Adjoint au Maire, chargé de la coordination des travaux sur l'espace public, du suivi des chantiers et des mobilités. Chargé du CQ Pereire – Malesherbes
- La Section Territoriale de Voirie (STV)
- La Direction Générale des Services de la Mairie du 17<sup>e</sup> arrondissement

#### **Introduction :**

Geoffroy BOULARD, maire du 17<sup>e</sup> arrondissement, ouvre cette réunion d'information en rappelant qu'il s'agit d'effectuer un point d'avancement sur les travaux de la rue Dautancourt. Il lui semblait utile de faire le point sur le déroulé de ces travaux et d'entendre les remontées des habitants.

Les travaux d'envergure menés rue Dautancourt le sont dans le cadre du dispositif Embellir votre quartier. Ces travaux ont démarré il y a quelques mois et dureront jusqu'à la fin de l'année. Il s'agit d'un programme de végétalisation et d'apaisement de la circulation rue Dautancourt, dans le cadre du programme « Rue aux écoles ». La rue Dautancourt comptant un certain nombre d'écoles, il importe donc d'envisager ces opérations sous l'angle de la sécurité des piétons et de l'amélioration du cadre de vie par le biais de la végétalisation.

Ce projet est passé par un certain nombre de phases. Il a débuté par un diagnostic à l'échelle du quartier afin d'identifier les éventuels axes d'amélioration (élargissement des trottoirs, végétalisation, implantation d'arbres). Ce diagnostic a été suivi par une phase chantier qui nécessite de l'information et des ajustements avec les entreprises qui interviennent sur ce chantier.

Il propose de rappeler brièvement la nature de la démarche Embellir votre quartier et d'aborder ensuite la présentation des prochaines étapes des travaux afin que les participants puissent évoquer les problèmes auxquels ils sont confrontés aujourd'hui.

### **1- Rappel de la démarche :**

La démarche Embellir votre quartier vise à transformer des quartiers entiers. Il s'agit d'une opération de la Ville de Paris dont l'objectif est de concentrer les travaux (et donc les nuisances) sur la plus courte période possible afin de ne pas y revenir.

Le programme est doté d'une enveloppe de 7M€ pour les travaux menés sur les quartiers Epinettes-Bessières et La Fourche-Guy Moquet. Il s'agit, pour l'essentiel, de créer des îlots de fraîcheur sur l'espace public en végétalisant au maximum, de désencombrer l'espace public en l'optimisant et d'apaiser la circulation. Concernant la rue Dautancourt, il s'agit de ralentir au maximum le trafic en modifiant le cheminement de la rue par l'implantation d'une chicane. Une démarche de concertation a été lancée le 28 mars 2022 et a donné lieu à la récolte de 282 contributions et 972 votes, ce qui a permis d'élaborer un projet d'investissement qui se divise en une douzaine de projets, dont celui de l'aménagement de la rue aux écoles de la rue Dautancourt qui peut se prévaloir d'un budget de 703 k€.

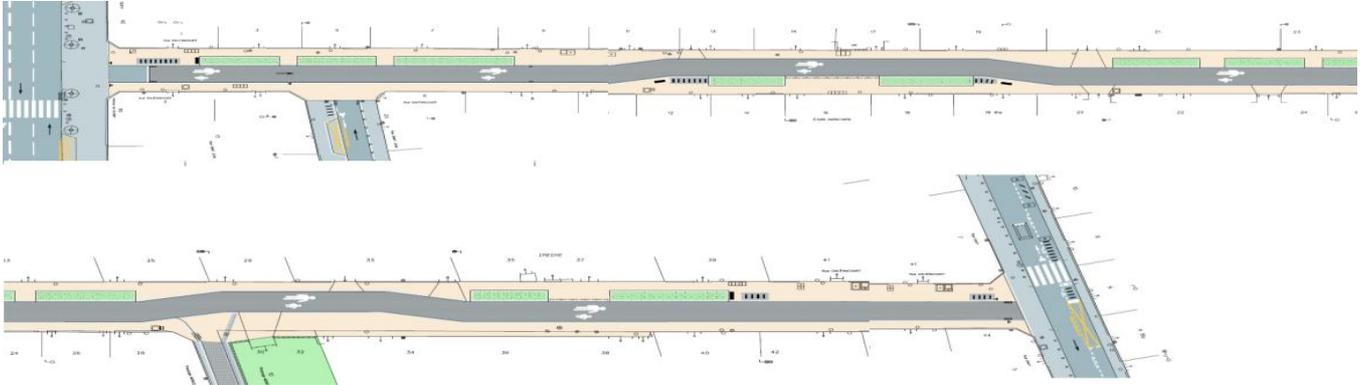
### **2- Présentation des avancées du projet :**

La STV rappelle que ce projet de végétalisation et d'apaisement de la circulation s'inscrit dans le cadre du dispositif de la Ville de Paris « Rue aux écoles », à savoir la création d'une rue piétonnisée, ou la vitesse de circulation est calquée sur celle du piéton.

- Les travaux ont débuté le 1er juillet 2023 et s'achèveront le 1er décembre.

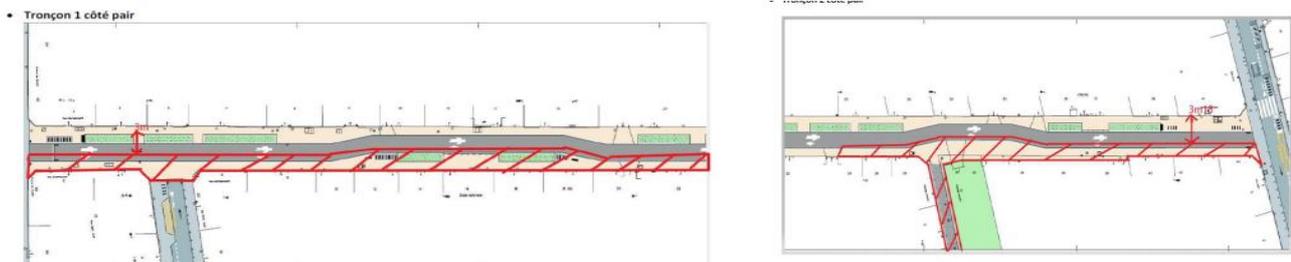
Il s'agit essentiellement de créer une aire piétonne, de recalibrer la chaussée et les trottoirs côté pair et impair, de changer le revêtement, d'implanter des jardinières, de réaliser un nouveau marquage au sol et de poser de panneaux. Concernant les impacts pendant la durée des travaux, la STV indique qu'ils provoqueront une

fermeture de la circulation sur la rue Dautancourt, depuis l'avenue de Clichy jusqu'à la rue Davy (cf. plan d'aménagement reproduit ci-dessous).

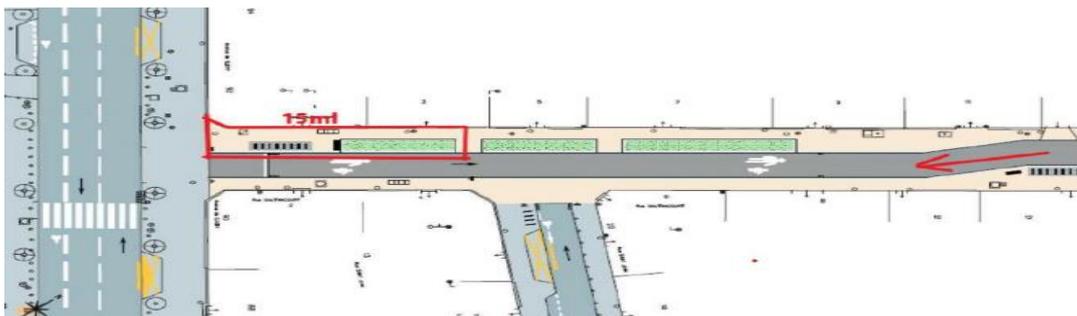


Farid RABIA indique qu'il n'y aura plus de différence de nivellement entre les trottoirs et la chaussée, même si la circulation en voiture sera toujours possible. Les trottoirs les plus étroits auront une largeur minimale de 1m80 pour respecter les normes pour les personnes handicapées (la largeur de 1m80 permet le croisement de deux fauteuils roulants).

Concernant le phasage des travaux, il rappelle que la phase 1 (17 juillet-2 septembre) concernait le recalibrage des trottoirs pairs. Il s'agissait de créer des jardinières et d'élargir les trottoirs (cf. ci-dessous).



La phase 2 (en cours) concerne le recalibrage des trottoirs impairs. Il a été décidé d'élargir quelque peu les emprises de chaussée afin de raccourcir la durée des travaux (cf. ci-dessous).



Enfin, la phase 3 (novembre- décembre 2023) concernera les travaux de



### 3- Échanges avec les participants :

Une intervenante indique que des travaux de rénovation des parties communes intérieures interviendront dans son immeuble, dès le 15 janvier 2024. Elle se demande si les entrepreneurs qui doivent intervenir dans la copropriété auront la possibilité de stationner leurs véhicules devant l'immeuble.

- Le principe de la rue aux écoles prévoit de ne plus marquer le stationnement sauf exception. Les travaux dans les immeubles font partie de ces exceptions. La STV indique qu'il est nécessaire de formuler une demande d'emprise de travaux, sur Paris.fr, rubrique « professionnels ». Ces emprises seront à cheval entre la chaussée et le trottoir afin de laisser passer la circulation.

Une intervenante s'enquiert des possibilités de stationnement pour les taxis ou les ambulances.

- Le stationnement est autorisé pour ce type de véhicule, s'ils viennent charger ou décharger des personnes âgées ou handicapées.

Une intervenante déclare que la police ne semble pas informée de cette tolérance. Elle assure que des personnes dans ce cas de figure ont été verbalisées.

- Monsieur le Maire déclare qu'il s'agit de situations anormales qu'il faut faire remonter. Un rappel sera effectué en ce sens auprès de la police municipale. Par ailleurs, des consignes de tolérance seront données pendant la phase chantier.

Une intervenante résidant demande des précisions sur la nature du nouveau revêtement de la chaussée.

- Il était initialement question de retirer les pavés pour privilégier un autre type de revêtement, de type phonique, afin de limiter les nuisances sonores pour les riverains, à l'instar de ce qui a été fait sur les avenues de Saint-Ouen et de Clichy. L'architecte des Bâtiments de France s'étant opposé à la dépose des pavés en raison de la proximité avec l'église Saint-Michel, ceux-ci seront donc reposés à l'issue des travaux.

Une intervenante résidant demande si des potelets seront installés sur les trottoirs afin d'empêcher le stationnement des véhicules sur ces derniers.

- La STV indique que le principe de la rue aux écoles exclut théoriquement l'implantation de potelets, car ces voies ne marquent plus le stationnement. Toutefois, si des comportements inciviques sont observés, ces équipements seront installés pour éviter les stationnements anarchiques.

Un intervenant exerçant son activité professionnelle rue Dautancourt est obligé de charger et décharger des choses lourdes devant son immeuble. Il craint que cela ne soit plus possible après ce réaménagement.

- La STV répète que l'arrêt est autorisé sur une rue aux écoles, pour décharger ou charger. En revanche, il est interdit de stationner durablement.

Un intervenant résidant rappelle qu'il avait été question, lors de la phase de concertation, d'inverser le sens de circulation du début de la rue Dautancourt, afin de réduire le trafic. Il souhaite savoir si ce projet est toujours d'actualité.

- La STV indique que cette solution n'a pas été retenue sur le plan de circulation globale du quartier en raison de l'opposition des sapeurs-pompiers de Paris qui ont refusé ce changement de sens de circulation.

Une intervenante demande si le nouveau revêtement asphalté sera de couleur claire, comme évoqué précédemment.

- Il s'agira d'un revêtement adapté qui ne reflétera pas la chaleur : un asphalte classique noir qui sera usé avec une couche de silice, ce qui donnera un rendu gris clair, légèrement sablé.

Un intervenant s'inquiète des difficultés de circulation que pourrait générer ce projet et demande s'il est question de fermer la totalité de la rue.

- Monsieur le Maire assure qu'il n'est pas question de fermer la rue. La présence de parkings et d'écoles interdit une piétonnisation complète de la rue.

Un intervenant regrette que le projet de végétalisation ne prévoie pas l'implantation d'arbres sur la rue Dautancourt.

- Monsieur le Maire le regrette également, mais indique que le sous-sol ne le permettait pas.

Des intervenants signalent des problèmes de nuisance sonore et de stationnement anarchique concernant un restaurant implanté rue Dautancourt.

- Monsieur le Maire ne l'ignore pas et se propose de mettre en place un système contraignant pour empêcher le stationnement anarchique. Cependant, il indique que cela impactera forcément l'immeuble dans son ensemble, ce qui pénalisera les riverains. Il rappelle que la copropriété doit également faire preuve de vigilance concernant cette problématique. Il est très difficile pour la mairie de fermer des établissements indécents.

Un intervenant rappelle que le projet initial était de mieux identifier le fait qu'il s'agit d'une rue aux écoles, donc une voie différente des autres. Plusieurs possibilités ont été envisagées : un revêtement différent, mettre le début de la rue en sens interdit, installer une signalétique visible, etc. Aucune n'a été retenue et il le regrette.

Il observe que l'absence de potelets n'empêchera pas, selon lui, le stationnement anarchique.

Monsieur le Maire fait état de son étonnement concernant ce discours et ne partage pas cette analyse. Il est au contraire persuadé que ce projet va considérablement améliorer la qualité de vie des riverains. Il rappelle à cet intervenant, qu'il a assisté à toutes les réunions de concertation et qu'il a été à l'origine de ce projet d'apaisement de la circulation.

Par conséquent, il s'étonne de cette posture qu'il juge assez contradictoire et constate que l'intervenant semble vouloir revenir à son idée première qui était de piétonniser l'ensemble de la rue. Outre qu'elle ne semble pas recueillir l'assentiment général, Monsieur le Maire indique que cette possibilité a néanmoins été soigneusement étudiée pendant des mois par les ingénieurs de la Ville, mais que sa faisabilité n'a pas été établie. Il regrette ce double discours qu'il juge peu constructif.

Une intervenante soulève la question de l'entretien des jardinières et demande des précisions à ce sujet.

- La Direction Générale des Services indique que ces jardinières seront équipées d'un système d'arrosage automatique qui permet de garantir la vitalité des végétaux. Sur l'entretien, il indique que les jardinières ont été rehaussées afin d'éviter que les plantations ne soient piétinées ou souillées. Elles ne sont plus aussi ouvertes au franchissement que par le passé. Différents acteurs auront la charge de l'entretien de ces jardinières au cours de la semaine, qu'il s'agisse des éboueurs ou des agents des espaces verts.

Personne ne demandant plus la parole, Geoffroy BOULARD remercie les participants

et suggère de lever la séance.

La séance est levée à 20 h 45.



**CONSEILS  
DE  
QUARTIER**

---

**Réunion publique**  
**Embellir Votre Quartier**

**Point d'avancement sur  
l'aménagement de la rue**

**Dautancourt en « rue aux écoles »**

## Sommaire

- 01** Rappel de la démarche
- 02** Rappel des résultats de la concertation
- 03** Présentation des avancées puis temps d'échange

01

**Rappel de la démarche  
Embellir Votre Quartier**

# La démarche Embellir votre quartier

**Où ?** les quartiers La Fourche – Guy Môquet et Épinettes – Bessières

**Pourquoi ?** La Ville a initié la démarche Embellir votre quartier afin d'apaiser et transformer l'espace public : plus de végétalisation, de zones piétonnes, de pistes cyclables, etc.

L'idée est également de pouvoir, sur un quartier, avoir une approche globale et condenser ainsi les travaux (et donc les nuisances) sur une période la plus courte possible.

Enfin, le dispositif est marqué par la volonté de placer les parisiens et les parisiennes au cœur de la démarche en leur proposant de contribuer.



# Qu'est ce que la démarche « Embellir votre Quartier » ?

## COORDONNER

les travaux



### Objectifs

- ✓ anticiper les travaux concessionnaires
- ✓ Réaliser les travaux dans sur une période réduite
- ✓ Geler les demandes de chantier sur les quartiers lorsqu'ils sont aménagés (sauf urgence et sécurité)
- ✓ Coordination et discussions avec tous les concessionnaires

## VEGETALISER

Paris



### Objectifs

- ✓ Construire des trames vertes
- ✓ Lutter contre le réchauffement climatique et les effets d'îlot de chaleur urbain
- ✓ planter des arbres
- ✓ perméabiliser nos sols avec des jardinières de pleine terre

## DESENCOMBRER

nos rues



### Objectifs

- ✓ Rendre plus esthétique
- ✓ Rendre plus propre (limiter les supports de graffitis et stickers)
- ✓ Manifester pour une esthétique Parisienne
- ✓ supprimer les artefacts urbains inutiles (panneaux, mâts, barrières etc.)

## APAIER

la circulation



### Objectifs

- ✓ Plus de place pour les piétons
- ✓ Sécuriser
- ✓ Meilleur partage entre les mobilités
- ✓ Réduire les nuisances sonores
- ✓ Améliorer la qualité de l'air
- ✓ casser la circulation de transit
- ✓ réduire la vitesse de circulation
- ✓ créer de nouvelles pistes cyclables
- ✓ créer des rues aux écoles

## PLUS DE CONFORT

et d'accessibilité



### Objectifs

- ✓ Améliorer l'inclusion
- ✓ Améliorer le confort des déplacements
- ✓ pour les personnes à mobilité réduite
- ✓ pour les enfants
- ✓ pour les seniors
- ✓ ... et pour tous !

## CONCERTER

Dans les quartiers



### Objectifs

- ✓ Recueillir les idées, les envies et les besoins
- ✓ Organiser des marches, des ateliers...

# Quel calendrier pour ces projets ?



du 28 mars au 9 juin  
(assemblée citoyenne  
le 24 mai)

22 novembre 2022

Assemblée citoyenne  
de restitution

29 mars 2023

Présentation du projet  
de « rue aux écoles »  
rue Dautancourt

Juin 2023

Début des travaux

# Quelle démarche de concertation ?

1. Réunion de lancement et ouverture de idée.paris (28 mars 2022)

2. Organisation de 5 marches exploratoires par la Mairie du 17<sup>ème</sup> et le C.A.U.E de Paris

(Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) :

- Un quartier plus accessible (21 avril 2022)
- Une ville à hauteur d'enfant (11 mai 2022)
- L'appropriation et le confort des femmes dans l'espace public (11 mai 2022)
- La place des chiens dans le quartier (17 mai 2022)
- La végétalisation de l'espace public (21 mai 2022)



3. Organisation de points participatifs sur l'ensemble du quartier

4. Assemblée citoyenne des conseils de quartier  
La Fourche \_ Guy Môquet et Épinettes Bessières  
(24 mai 2022)



# Embellir votre quartier en quelques chiffres

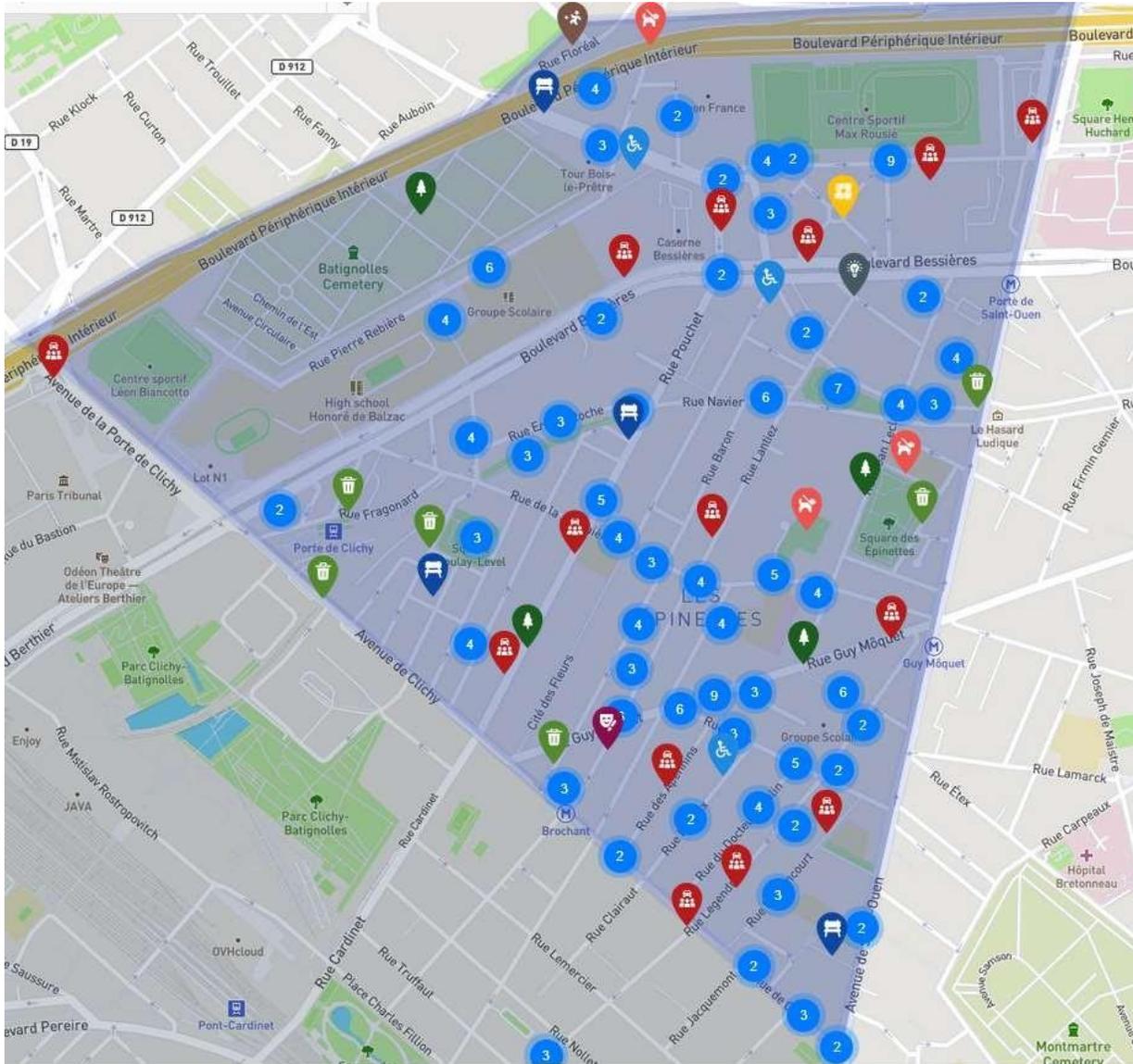
- **242 contributions récoltées** , dont :
- 86 reversées suite aux marches exploratoires
  - 17 reversées suite à l'Assemblée citoyenne
  - 7 reversées suite aux points participatifs (91 contributions ont été récoltées au total, regroupées en 7 thématiques)

→ **380 participants**

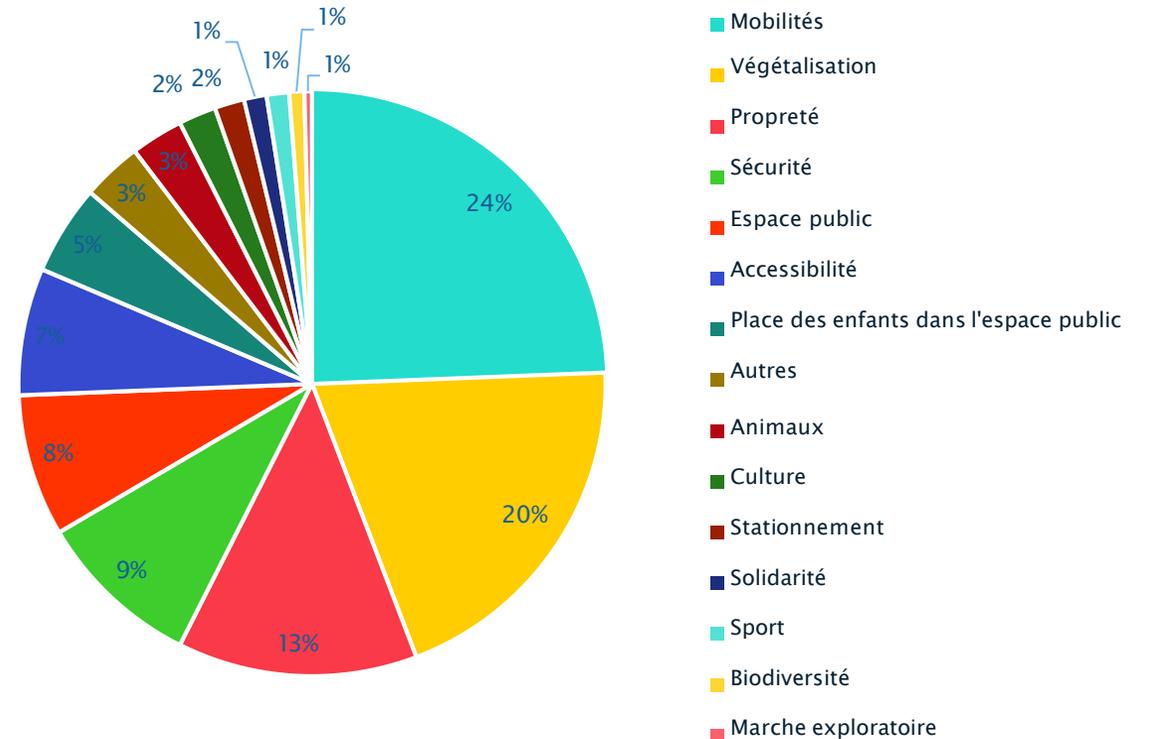
→ **972 votes**

Les contributions

 <p>Association BLANC TITANE - ON-OFF Studio 25 mai 2022</p> <p><b>Les îlots de végétalisation, de lien social, d'Art</b></p> <p>Pourquoi embellir un quartier ? Pour mieux y vivre ensemble. Développant des nouveaux usages en relation avec les habitants, les îlots de [...]</p> <p>Espace public Épinettes - Bessières / La Fo...</p> <p>12 commentaires   71 votes</p>	 <p>Paris en Sette 8-17e 17 mai 2022</p> <p><b>Un nouveau plan de circulation pour le quartier</b></p> <p>Le but de ce projet est de réduire le trafic automobile dans les petites rues de quartier pour y circuler plus facilement, et aussi de mani[...]</p> <p>Mobilité (piétons, vélos, voit... Épinettes - Bessières / La Fo...</p> <p>10 commentaires   66 votes</p>	 <p>Points participatifs Paris 17ème 1 juin 2022</p> <p><b>Requalifions une partie du terrain de pétanque Navier en un espace ca...</b></p> <p>Situé à l'intersection des rues Jean Leclair, Navier, Kellner et de l'avenue de Saint-Ouen, le terrain de pétanque Navier représent[...]</p> <p>Animaux Épinettes - Bessières / La Fo...</p> <p>11 commentaires   60 votes</p>	 <p>Dulu 29 mars 2022</p> <p><b>Suppression stationnement - élargissement trottoirs</b></p> <p>1- retirer le stationnement Rue Davy2- élargir le trottoir là où il y avait le stationnement.3- Végétaliser en pleine terre (comme devant [...])</p> <p>Place des enfants dans l'esp... Épinettes - Bessières / La Fo...</p> <p>4 commentaires   47 votes</p>	 <p>Pierre17 29 mars 2022</p> <p><b>Piétonisation Rue de la Jonquière</b></p> <p>La rue de la Jonquière est une rue très vivante où beaucoup de piétons circulent (beaucoup de commerces, un collège, des écoles, une p[...])</p> <p>Mobilité (piétons, vélos, voit... Épinettes - Bessières / La Fo...</p> <p>4 commentaires   40 votes</p>	 <p>Oulu 29 mars 2022</p> <p><b>Rue davy - zone de rencontre</b></p> <p>1- Creation zone de rencontre (comme Rue Levis)</p> <p>Mobilité (piétons, vélos, voit... Épinettes - Bessières / La Fo...</p> <p>1 commentaire   31 votes</p>	 <p>Lae 30 mars 2022</p> <p><b>Créer une piste cyclable rue guy moquet</b></p> <p>La rue possède de grands trottoirs, la rue du capitaine lagache est piétonnisée mais cela reste compliqué d'avoir un ressenti de calme d[...]</p> <p>Mobilité (piétons, vélos, voit... Épinettes - Bessières / La Fo...</p> <p>0 commentaire   29 votes</p>	 <p>Laboratoire de la ride 14 avril 2022</p> <p><b>Création d'un espace de glisse urbaine</b></p> <p>L'ancien « skate park » de la rue Floréal est aujourd'hui complètement laissé à l'abandon. Les utilisateurs de ces installations [...]</p> <p>Sport Épinettes - Bessières / La Fo...</p> <p>3 commentaires   28 votes</p>
---	---	--	--	---	--	--	---



Part des contributions par thématique



# 02

## Rappel restitution de la concertation

# Projets proposés: EVQ- Epinettes Bessières- La Fourche Guy Moquet

**1 Rue de la Jonquière**  
 Piétonnisation entre la rue Lantiez et la rue Baron  
 Soutiens: 50 200 000 €

**2 CF Jonquière/ Ernest Roche**  
 Fermeture d'un barreau à la circulation, création d'une placette  
 60 000 € AC

**3 Rue Paul Bodin**  
 Plantation d'arbres et création de jardinières  
 600 000 € AC PP

**4 Rue Boulay**  
 Plantation d'arbres et création de jardinières  
 200 000 € PP

**5 Rue Davy**  
 Élargissement du trottoir et aménagement de la placette  
 Soutiens: 99 400 000 €

**6 Rue Dautancourt**  
 Aménagement de la rue aux écoles  
 Soutiens: 14 703 000 € AC PP



**7 Allée des Cerisiers**  
 Aménagement de l'allée  
 Soutiens: 9 400 000 €

**8 Mail Bréchet**  
 Aménagement du Mail  
 19 Contributions 1 200 000 € PP CAUE

**9 Rue Lantiez**  
 Plantation d'arbres et création de jardinières  
 320 000 € AC PP

**10 Passage Saint Ange**  
 Aménagement de la rue aux écoles  
 4 Contributions 100 000 € PP

**11 Rue Navier**  
 Végétalisation des abords du boulo-drome  
 Soutiens: 26 745 000 €

**12 Rue Lacaille**  
 Aménagement de la rue aux écoles  
 540 000 € CAUE

- AC Proposition reçue en Assemblée citoyenne
- PP Proposition reçue en Point participatif
- CAUE Proposition reçue lors d'une marche exploratoire

Modification du plan de circulation 300 000€	Mise aux normes des carrefours 300 000€	Petites interventions 500 000€	Pose de mobilier urbain dont Skate Park Porte Pouchet 150 000€ Soutiens: 28	Études externalisées 300 000€	<b>Montant total : 7 018 000€</b>
---	--	-----------------------------------	--	----------------------------------	---------------------------------------

# 03

## Présentation des avancées

### Temps d'échange



## TRAVAUX RUE DAUTANCOURT

### RUE AUX ÉCOLES

Ici, la Ville de Paris végétalise et apaise la circulation dans le cadre du programme « Rues aux écoles ».

Au programme : création d'une aire piétonne

- ⚠ Recalibrage de la chaussée et des trottoirs côté pair et impair
- ⚠ Changement de revêtement
- ⚠ Création de jardinières
- ⚠ Réalisation du marquage au sol et pose de panneaux

Les impacts pendant la durée des travaux et de manière définitive :

- ⚠ Fermeture à la circulation rue Dautancourt depuis l'avenue de Clichy vers et jusqu'à la rue Davy

### QUOI ?

VÉGÉTALISATION  
ET APAISEMENT DE LA  
CIRCULATION DANS LE  
CADRE DU PROGRAMME  
« RUES AUX ÉCOLES »

### QUAND ?

DU 17 JUILLET  
AU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2023

### OÙ ?

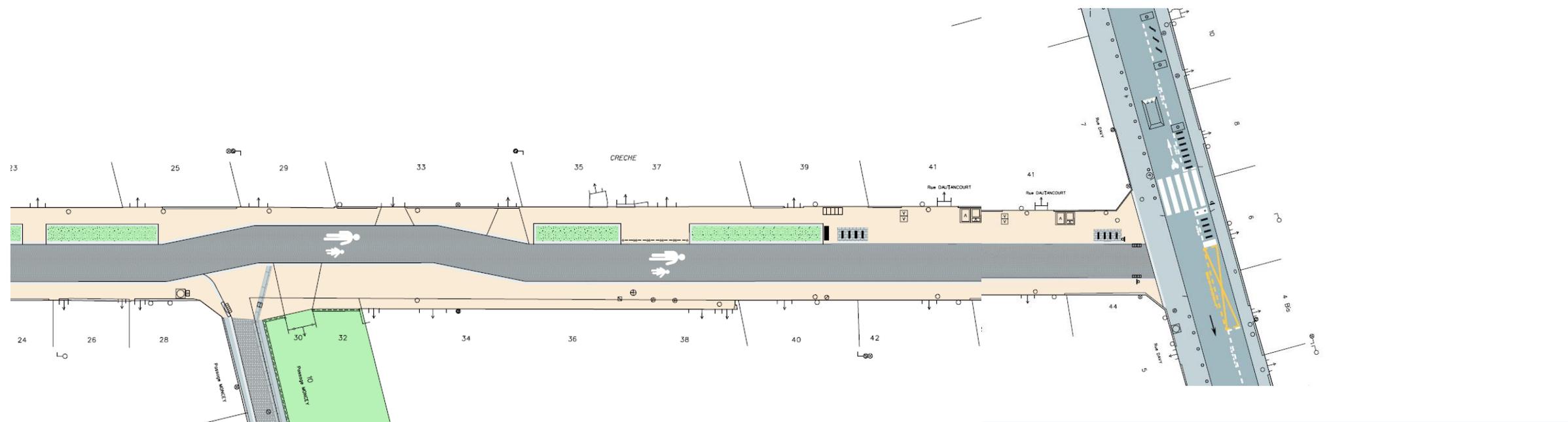
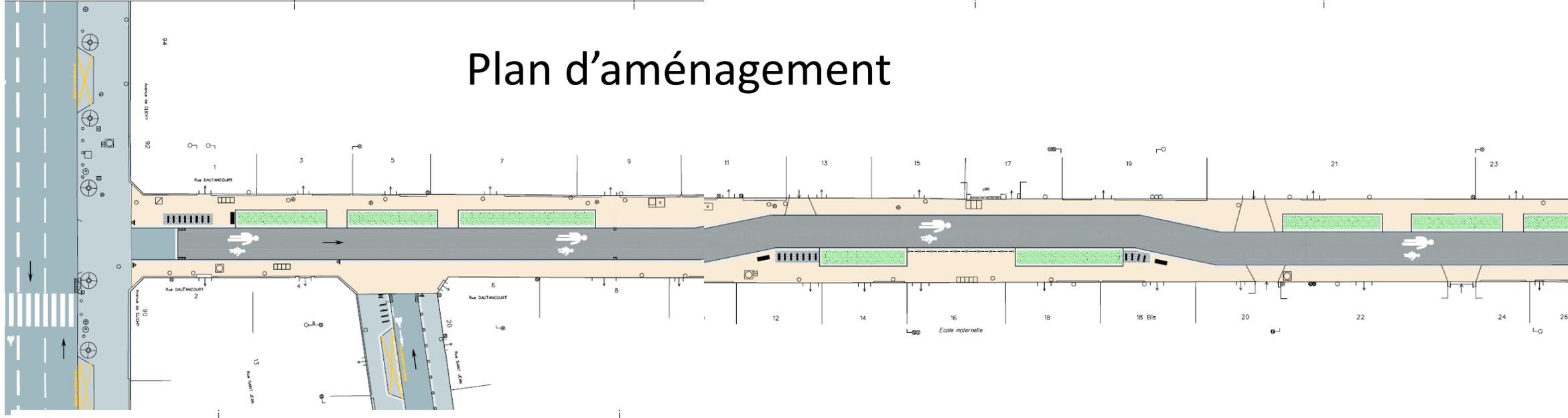
RUE DAUTANCOURT,  
ENTRE L'AVENUE DE CLICHY  
ET LA RUE DAVY

### POUR EN SAVOIR +

[SUR CHANTIERS.PARIS.FR](https://chantiers.paris.fr)  
ET AU 3975\*

\*SERVICE GRATUIT + LE PRIX NORMAL DE L'APPEL

# Plan d'aménagement



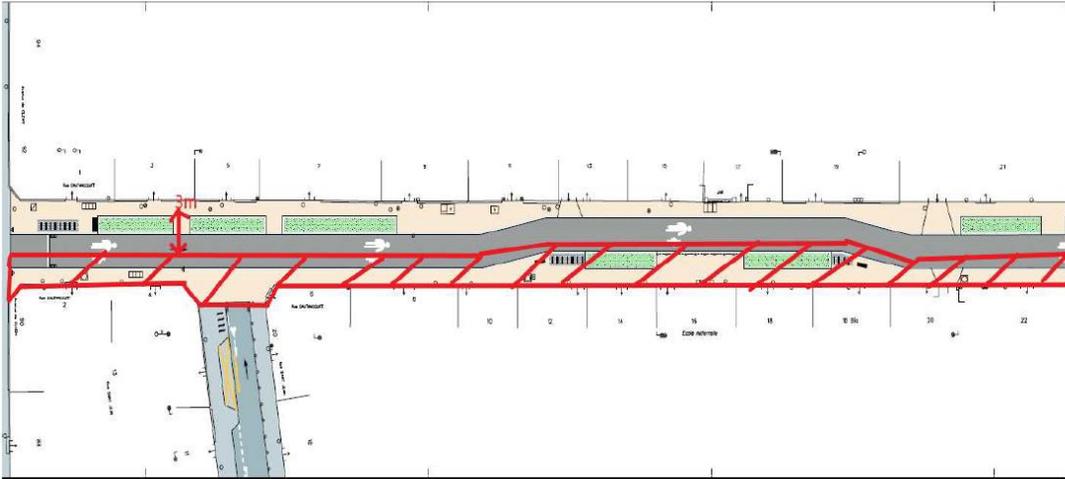
## PHASAGE DES TRAVAUX DAUTANCOURT

### TRAVAUX EUROVIA

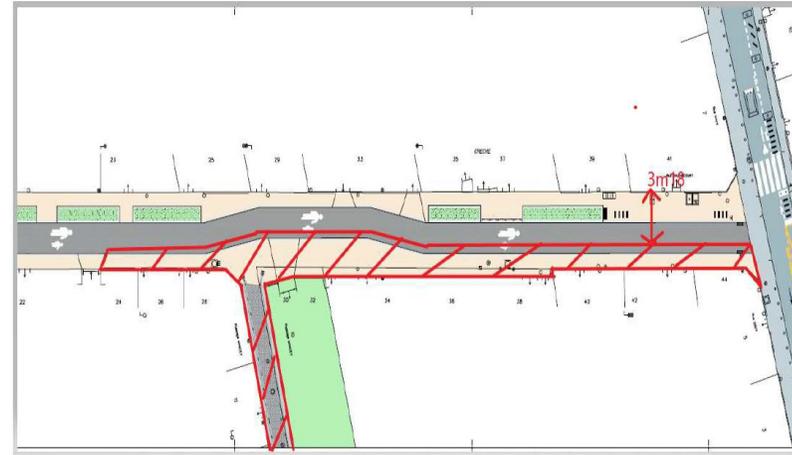
#### ➤ PHASE 1 : recalibrage trottoir pair avec 3m d'accès pompier

Du 17 Juillet au 2 septembre.

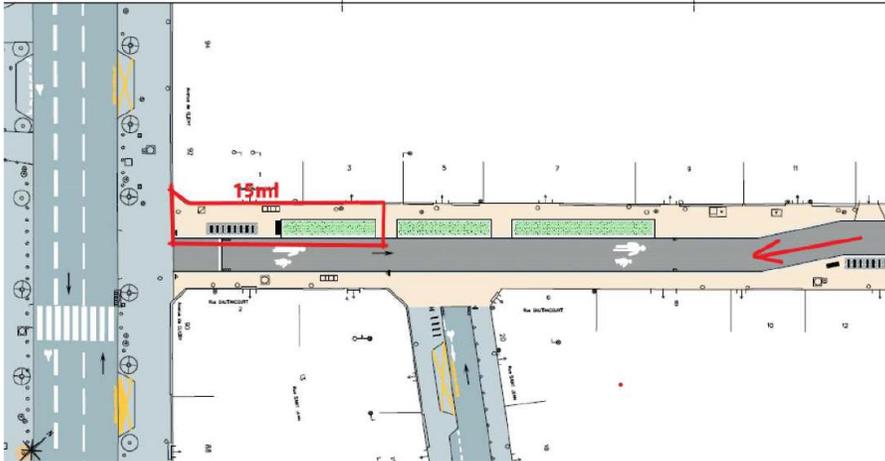
##### • Tronçon 1 côté pair



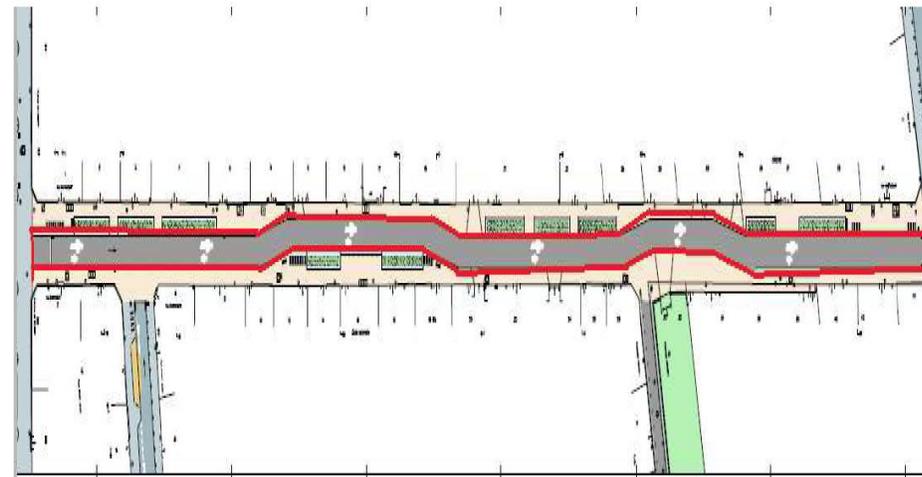
##### • Tronçon 2 côté pair



#### ➤ PHASE 2 recalibrage trottoir impair la réalisation se fera par plusieurs emprises de 15ml l'accès pompiers depuis Davy. Travaux en cours jusqu'à Mi-novembre (sous réserve d'aléas)



#### ➤ PHASE 3 : travaux sur chaussée pose de pavés Fin-octobre/ début Novembre jusqu'à Décembre 2023 (sous réserve d'aléas)





# Impact des travaux

Coté impair : septembre à mi-Novembre (sous réserve d'aléas) Elargissement au droit des 8 jardinières à créer

- Coulage des bétons, phasage envisagé pour laisser les accès aux bâtiments
- Reprise des pavés des deux bateaux (parkings), accès interrompu aux parkings le temps des travaux

Reprise de la chaussée pavé : fin Octobre/début Novembre à Décembre (sous réserve d'aléas)

- Avancement à une cadence d'environ 50m<sup>2</sup>/jour
- Nuisance sonore possible en journée en phase de démolition
- Impact limité sur la circulation des véhicules: la rue sera toujours accessible, soit par l'avenue de Clichy, soit par la rue Davy.
- Les accès parkings seront bloqués ponctuellement quand la chaussée sera reprise au droit de ces derniers.
- De même la place PMR sera décalée ponctuellement pendant les travaux au droit de son emplacement initial.

Asphalte des trottoirs : à programmer à la fin des travaux

- Accès des immeubles temporairement inaccessibles (1h max au droit de chaque accès)



## Chantiers neutralisant un accès à un parking de stationnement privé

### Accès aux droits de stationnement résidentiel gratuits

Lorsqu'un chantier de voirie impose la neutralisation d'un accès à un parking de stationnement privé, la Mairie de Paris peut accorder des droits de stationnement résidentiel gratuits pour la période considérée, aux conditions suivantes :

- Être résident à Paris (résidence principale)
- Posséder ou louer un parking à une adresse concernée par les travaux
- Être en possession d'un certificat d'immatriculation du véhicule aux prénoms et nom du demandeur, et domicilié à Paris

Le bénéficiaire de ces droits temporaires :

- Pourra stationner sur les places mixtes (ouvertes au stationnement résidentiel), sans prendre de ticket à l'horodateur, pendant toute la durée des travaux, dans un périmètre centré autour de l'adresse du parking qu'il utilise : un plan lui précisant la localisation de ce périmètre lui sera transmise lors de la confirmation de l'ouverture des droits.
- Devra, en application des dispositions du Code de la Route, déplacer son véhicule au minimum une fois par semaine.

La demande devra être formulée à l'adresse mail suivante :

[Cellule-Usagers.DVD-Cellule-Usagers@paris.fr](mailto:Cellule-Usagers.DVD-Cellule-Usagers@paris.fr)

Le courriel devra être accompagné de la copie :

- De la taxe d'habitation ou d'un avis d'imposition sur le revenu aux noms et prénoms du demandeur à une adresse parisienne
- De l'acte de propriété ou du contrat de location pour la place de stationnement privée concernée
- Du certificat d'immatriculation du véhicule remplissant les conditions mentionnées ci-dessus

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de :

Adresse de la STV



**CONSEILS  
DE  
QUARTIER**

---

# **Temps d'échange**

## **Vos questions et réactions**